



En vertu de l'ordonnance sur l'accréditation et la désignation du 17 juin 1996 (Etat le 4 avril 2006) et sur la base de l'avis de la Commission fédérale d'accréditation, le Service d'accréditation suisse (SAS) délivre à

montena emc sa
Route de Montena 75
CH-1728 Rossens

l'accréditation en tant que

Laboratoire d'étalonnage pour des grandeurs de mesure électriques

selon la norme ISO/CEI 17025. Les étendues de mesure ainsi que les incertitudes de mesure sont fixées dans le registre officiel SCS des laboratoires d'étalonnage accrédités.



ac
cr
éd
ita
ti
o
n

Sigle et numéro d'accréditation : SCS 086

Date de l'accréditation : 7 mai 1998

Date du dernier renouvellement de l'accréditation : 7 mai 2008

L'accréditation est valable jusqu'au : 6 mai 2013

CH-3003 Berne-Wabern, le 22 mai 2008

Service d'accréditation suisse

Le responsable
Hanspeter Ischi

Le SAS est signataire des accords multilatéraux de l'EA (European co-operation for Accreditation) pour les domaines d'étalonnage, d'essais, d'inspection et certification de produits, personnel, systèmes de management de la qualité et de l'environnement, de l'IAF (International Accreditation Forum) pour les domaines de certification de produits, systèmes de management de la qualité et de l'environnement et de l'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) pour les domaines d'étalonnage et d'essais.